

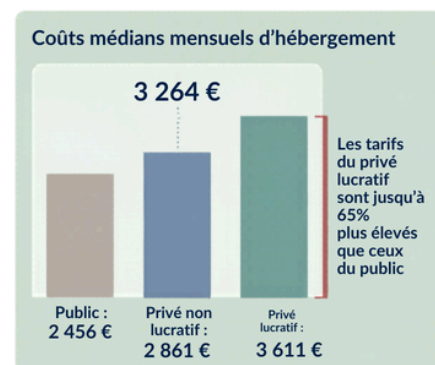
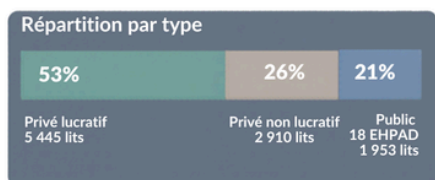
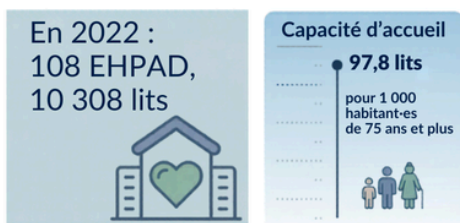
DÉFENDRE LA DIGNITÉ DE NOS AINÉ·ES, LA NOTRE DEMAIN, CELLE DE LA SOCIÉTÉ

En 2050, la France comptera 24 millions de personnes de plus de 60 ans, dont 4 millions en perte d'autonomie.

En 2018, pour faire face à ces enjeux, le Président de la République s'était engagé devant le congrès de la Mutualité Française à faire voter une loi pour répondre aux défis du grand âge. Depuis, de nombreux ministres ou secrétaires d'Etat se sont succédé en charge de l'autonomie sans que ces promesses ne soient tenues.

La Loi de financement de la sécurité sociale (LFFS) 2026- 2029 ne prévoit pas les budgets nécessaires.

Chiffres clés 92



Concrètement, cela se traduit pour les résident·es et les personnels qui les accompagnent par un budget qui n'est pas à la hauteur pour répondre à ces enjeux :

- pour les personnels, la situation est préoccupante. Les conditions de travail sont difficiles (manque d'effectifs, difficulté de recrutement et de fidélisation, taux d'encadrement insuffisant, manque de formation et de reconnaissance des métiers).
- pour les résident·es le coût des EHPAD est exorbitant, surtout quand nombre d'entre elles viennent du secteur privé où la « machine à cash » fonctionne.
- construire des EHPAD publics et des résidences autonomie gérées par des bailleurs sociaux demande du temps, du budget, des personnels. Le refus d'agir des gouvernements va se traduire par une grave pénurie.

Pour ces raisons, des retraité·es souhaitent vieillir chez elles. Encore faut-il que leur logement soit adapté, que leur état de santé le leur permette, qu'elles ne souffrent pas de l'isolement.

De nombreuses luttes menées par la CGT et ses structures ont eu lieu dans les EHPAD, d'autres se poursuivent. Chacun·e d'entre nous a connaissance dans son entourage de personnes âgées en EHPAD ou susceptibles de l'être.

C'est tout l'enjeu de la journée d'action du jeudi 28 mai,

à l'appel de l'Union Syndicale Départementale Santé Action Sociale 92
à laquelle l'Union Départementale 92,
l'Union syndicale des retraité·es du 92,
la Coordination des Services publics du 92
se joignent pour des moyens conséquents pour les personnels
et les résident·es en participant au :

**Rassemblement qui sera organisé à 13h devant l'Agence
Régionale de Santé du 92, 28 allée d'Aquitaine à Nanterre.**

Union Départementale CGT des Hauts de Seine
87 rue Pierre Curie 92000 Nanterre
Tél. : 01.41.20.91.00 - E-mail : contact@ud-cgt92.fr
Site internet : <https://ud-cgt92.fr/>

